



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir du Palais de la découverte

Question écrite n° 25688

Texte de la question

Mme Caroline Janvier attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur l'avenir du Palais de la découverte. Ce musée scientifique, piloté par l'établissement public Universcience à l'instar de la Cité des sciences et de l'industrie, s'apprête à vivre une rénovation profonde d'une durée de quatre ans qui inquiète un certain nombre d'acteurs ayant lancé une pétition destinée à garantir la pérennité du musée et de ses ateliers interactifs de médiation scientifique. Parmi les mesures prévues dans le cadre de cette rénovation, la réduction du nombre de salles destinées à des ateliers interactifs et à des expériences scientifiques réelles en direct fait craindre un risque de limitation de l'expérimentation par le public qui fait le propre de ce musée. Établissement scientifique unique en France, le Palais de la découverte propose en effet aujourd'hui au grand public une vulgarisation scientifique touchant à des thèmes aussi riches et variés que l'astronomie, l'optique, l'électrostatique, les rayons X, la biologie, la chimie, les mathématiques ou encore d'autres sujets de recherche scientifique dont elle connaît l'importance aux yeux de Mme la ministre. Tout en se réjouissant de la mise aux normes du musée notamment en termes d'accessibilité, elle l'interroge ainsi sur le projet scientifique et culturel de rénovations adopté en amont du démarrage des travaux et sur les garanties permettant d'assurer l'interactivité et l'exhaustivité adéquates à ce musée essentiel à la vulgarisation scientifique française à destination du grand public français et international.

Texte de la réponse

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est très attachée à l'avenir du Palais de la découverte et au maintien de sa vocation au service de la médiation scientifique. À sa réouverture en 2024, le Palais de la découverte parlera de la science contemporaine au public de son époque. Il continuera de privilégier le contact direct et rapproché de tous avec la démarche scientifique. Il s'agit en effet de renforcer les concepts à l'origine du Palais de la découverte, mais le projet va plus loin, car l'objectif est également de refléter la science contemporaine en incluant les développements récents, les nouveaux champs scientifiques qui s'ouvrent, et la puissance des approches transdisciplinaires dans la recherche d'aujourd'hui. Ces orientations ont fait l'objet d'une vaste consultation qui s'est déroulée tout au long de l'année 2018 au cours de laquelle ont été notamment rencontrés l'Académie des sciences, l'Académie des technologies, plusieurs sociétés savantes, la Société des amis du Palais de la Découverte, le Comité d'orientation du Palais de la Découverte (Copade), les dirigeants des principaux centres de culture scientifique, technique et industrielle français, des représentants des grands organismes de recherche et des représentants des entreprises par le biais du fonds de dotation Universcience Partenaires. Le Palais 2024 conjuguera des approches disciplinaires, interdisciplinaires et multidisciplinaires. Des îlots de curiosité proposeront au public une visite autonome : îlots liés aux disciplines du Palais de la découverte ; îlots dédiés à des points cruciaux de l'histoire des sciences ; îlots multidisciplinaires pour aborder des questions de recherche contemporaines transversales ; îlots dédiés à l'actualité scientifique. De nouveaux lieux compléteront l'offre : - Le laboratoire à distance offrira aux visiteurs une plongée dans des lieux de recherche et de pratiques scientifiques ; - La salle pop-up présentera le travail d'un chercheur en résidence ou les résultats d'une activité de science participative organisée par le Palais 2024 ; - Les salons

auront une double fonction d'espace de détente/repos et de lieu de rencontre et de dialogue avec les chercheurs. Enfin, le centre de recherche sur la médiation scientifique analysera et évaluera l'impact des activités de médiations et fournira des éléments d'analyse qui permettront la conception de nouvelles activités. En conclusion, le Projet scientifique et culturel du futur Palais de la découverte précise que les pratiques de médiation en œuvre actuellement au Palais de la découverte existeront toujours en 2024, mais elles seront renforcées par de nouvelles approches et techniques. Certaines ont déjà été mises au point et testées ailleurs, comme les activités basées sur des enquêtes, les jeux de débats ou les sessions de travail ouvertes, les expériences de médiations utilisant la réalité augmentée comme Holomaths. D'autres seront élaborées, testées et évaluées au Palais de la découverte, dans le cadre d'un effort permanent d'amélioration et d'actualisation de la médiation scientifique. Il s'agira ainsi de l'adapter à l'évolution des publics et au rythme soutenu de progression de la science et à l'évolution de ses rapports avec la société. C'est bien un enrichissement de l'offre du Palais de la Découverte à destination du grand public qui ici proposé, cette offre ne se résumant évidemment pas au nombre de mètres carrés destinés à l'accueil du public sur le site du Palais.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25688

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 janvier 2020](#), page 20

Réponse publiée au JO le : [8 septembre 2020](#), page 6085